

Konkurse - Faillites - Fallimenti		VD
1. Débitrice: WHEELS FEST SARL, Avenue du Delay 4, 1110 MORGES 2. Déclaration de faillite: 01.06.2015 3. Suspension de faillite: 29.06.2015 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 20.07.2015 5. Avance de frais: CHF 4'000.00 Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée. 6. Remarques: But : l'organisation d'évènements et le commerce de tous produits et services, principalement en relation avec le domaine des véhicules et engins à roues. Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte 1260 Nyon 1 02245313		
i Freitag - Vendredi - Venerdì, 10.07.2015, No 131, Jahrgang - année - anno: 133 Konkurse - Faillites - Fallimenti Einstellung des Konkursverfahrens - Suspension de la procédure de faillite - Sospensione della procedura di fallimento		